



L'opération sport et partage consiste à venir en aide aux personnes socialement isolées, ou en situation de handicap afin de recréer du lien à travers des activités sportives, en subventionnant, tout ou partie de la première inscription dans un club affilié à une fédération sportive agréée. La subvention est déterminée en fonction de la demande et peut atteindre un plafond de 100 euros.

### Pour qui ?

#### Peuvent bénéficier de cette aide :

- les personnes en situation de handicap (adulte comme enfant) ;
- les personnes admises en structure d'hébergement ;
- les adolescents relevant de la protection judiciaire de la jeunesse ;
- les personnes bénéficiaires des minima sociaux (AAH, RSA, allocation spécifique de solidarité) ;
- les femmes ou jeunes filles isolées ou en rupture sociale, accompagnées par une association à vocation sociale et solidaire ou une structure institutionnelle.



### Un guichet unique

Créée en partenariat avec la direction départementale de la cohésion sociale de la Somme (DDCS) et le comité départemental olympique et sportif (CDOS), cette aide financée par des crédits du Centre national pour le développement du sport (CNDS), s'obtient en prenant contact avec le CDOS de la Somme.



### Jusqu'à 100 euros pour une 1ère inscription dans un club sportif



Je suis éligible à «sport et partage» mon inscription coûte 120 euros

Je fais la demande auprès du CDOS

Mon club reçoit 100 euros

Reste à ma charge 20 euros



Je suis éligible à «sport et partage» mon inscription coûte 60 euros

Je fais la demande auprès du CDOS

Mon club reçoit 60 euros

Reste à ma charge 0 euro

### Les partenaires

Partenaires relais : les centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS), la maison départementale des personnes handicapées (MDPH), la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ), les services sociaux communaux et départementaux, les associations sociales et solidaires.



## Sport et Partage



### Pour tous renseignements

Direction Départementale de la cohésion sociale de la Somme  
3 bd Guyencourt – CS 32704 - 80027 Amiens cedex 1  
Service jeunesse, sports et vie associative  
Tél: 03 22 50 23 34  
[ddcs@somme.gouv.fr](mailto:ddcs@somme.gouv.fr)

Comité Départemental olympique et sportif de la Somme  
Maison des Sports - 2, rue Lescouvé Bât B - 80 000 Amiens  
Clément GRUMETZ  
Tél : 03 22 47 34 96  
[somme@franceolympique.com](mailto:somme@franceolympique.com)

## Cohésion sociale



PRÉFET  
DE LA SOMME



La pratique sportive accessible à tous  
Aide aux personnes socialement isolées

# «Sport et Partage»



CNDS  
CENTRE NATIONAL  
POUR LE DÉVELOPPEMENT  
DU SPORT

